



**ADLFI. Archéologie de la France -
Informations**
une revue Gallia
Normandie | 2015

Courcy – Le Bourg

Fouille préventive (2015)

Hélène Dupont et Raphaëlle Lefebvre



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/24124>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Hélène Dupont, Raphaëlle Lefebvre, « Courcy – Le Bourg » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 03 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/24124>

Ce document a été généré automatiquement le 3 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Courcy – Le Bourg

Fouille préventive (2015)

Hélène Dupont et Raphaëlle Lefebvre

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Une opération de fouille d'une surface de 787 m² a été prescrite à Courcy préalablement à la construction d'une maison individuelle. Le village est positionné à mi-chemin entre Falaise et Saint-Pierre-sur-Dives, la parcelle concernée étant située dans le bourg actuel, à une cinquantaine de mètres à l'ouest du château médiéval et immédiatement à l'est de l'église paroissiale Saint-Gervais/Saint-Protais. La commune est située dans la vallée de la Dives, sur la limite orientale du plateau caennais et des plaines de Falaise et d'Alençon. Courcy se développe sur une légère dépression avec une altitude moyenne de 54 m NGF, sur un affluent de la Dives, proche du Douet du Houle rejoint par la rivière du Coinnon. Géologiquement, le territoire se trouve à l'ouest du Bassin parisien sur un substrat de calcaires du Jurassique. Dans la partie sud de l'emprise, le calcaire est atteint à 0,30 m de profondeur et à 0,50 m d'épaisseur dans la partie nord du terrain, sous la terre végétale et un « remblai » de sable jaunâtre mis en place lors de la création de l'habitat moderne et contemporain. La partie orientale est caractérisée par la présence de l'ancienne rive ouest de la rivière du Coinnon affluent du Douet du Houle, détournée au moins à partir du XIII^e s. pour mouiller les douves du château. Le substrat géologique superficiel rencontré à 0,50 m de profondeur est alors constitué de litages de graviers calcaires.
- 2 La « Grande Rue » qui traverse le bourg d'ouest en est était réputée être la voie ancienne antérieure à la construction du château au XI^e ou XIII^e s. La découverte de l'extrémité nord-est du cimetière paroissial dans l'emprise de la fouille remet en cause cette hypothèse car elle entame une partie du cimetière et provoque vraisemblablement l'abandon de cette zone. En ce qui concerne le cimetière paroissial, neuf inhumations primaires ont été fouillées et apparaissent immédiatement sous la

terre végétale dans le substrat calcaire. Elles procèdent d'un mode d'inhumation classique au Moyen Âge : inhumation dans une fosse anthropomorphe avec présence d'une loge céphalique probablement recouverte de planches de couverture, orientation ouest-est et absence de dépôt funéraire. Une datation par le radiocarbone a permis de caler l'une d'entre elles dans une fourchette chronologique située entre 1020 et 1160 apr. J.-C. Deux sépultures contenaient à la fois les ossements d'une femme adulte et d'un immature décédé en période périnatale et une inhumation concernait les ossements d'une femme avec un fœtus d'environ quatre mois et demi in utero. Par ailleurs, l'une des sépultures contenait, en plus de l'individu en place, une réduction, ce qui augmente le nombre d'individus à treize. Les tombes sont toutes orientées selon un axe strictement ouest-est, sans recoupement les unes avec les autres. Trois rangées de sépultures nord-sud peuvent être identifiées et suivent un plan bien ordonné ce qui indique une contemporanéité et un marquage de surface des sépultures. Ces tombes semblent constituer la limite orientale du cimetière puisque aucune autre sépulture n'a été découverte sur l'emprise de la fouille. L'état sanitaire du petit échantillon est assez bon : aucun cas de traumatisme ou de pathologie infectieuse n'a été recensé. Les pathologies dentaires et dégénératives sont présentes mais se développent principalement avec l'âge du défunt. Malgré le petit échantillon exhumé, nous avons une population équilibrée entre les deux sexes et il n'existe pas de prédominance. Au niveau des classes d'âge, il n'y a pas d'inhumation individuelle d'immature (enfant ou adolescent), il est fort probable que ceux-ci sont inhumés dans une autre partie du cimetière. Concernant la présence de trois cas de femmes enceintes ou inhumées avec un périnatal, la question d'un emplacement dédié à leur inhumation peut être posée. En effet, leur nombre assez important (trois tombes sur neuf) dans un si petit secteur et à proximité les unes des autres, interroge. Cependant, il est à préciser que même si les tombes sont excentrées par rapport à l'église, elles ne sont pas à l'extérieur de l'enceinte cimétériale et restent intégrées à l'espace consacré du cimetière. De plus, elles font l'objet exactement des mêmes pratiques funéraires que les autres défunts, ce qui témoigne d'une volonté de ne pas différencier ces sépultures.

- 3 La fouille a également permis de mettre en évidence, dans la partie orientale de l'emprise, le bord de rive ouest initiale de la rivière du Coinnon. L'emprise est située à l'intérieur de l'enceinte du bourg probablement entouré d'un fossé qui rejoint les douves sud du château. Par ailleurs, toute la parcelle est occupée par des bâtiments construits sur poteaux et des édifices maçonnés dont les fondations ne sont que très partiellement préservées. L'étude du site étant en cours, il est difficile d'établir un phasage précis de l'ensemble. Cependant, la parcelle semble d'abord occupée aux XI^e-XII^e s. par les bâtiments sur poteaux et un silo. Dans un second temps, une cour aménagée peut être associée à un ou deux bâtiments maçonnés occupés entre le XIII^e et le XV^e s. Cette cour et ces bâtiments conservent de manière ponctuelle des niveaux d'occupation et de circulation et des aménagements de type foyer. Les bâtiments sont ensuite détruits au début de l'époque Moderne, puis la zone nivelée par la mise en place d'un remblai de sable jaunâtre pour la construction des édifices visibles sur le cadastre de 1810, qui pour la plupart ont été dégagés lors de la fouille. La chronologie des trois ou quatre lots bâtis et des six bâtiments et cours pourra être affinée grâce à l'étude des lots de céramique retrouvés en nombre dans leurs niveaux de fonctionnement. L'occupation de la parcelle par des bâtiments d'habitations, des petites annexes agricoles et/ou artisanales, devient ainsi de plus en plus dense entre le XVII^e et le XVIII^e s. Le plus grand des bâtiments est vraisemblablement le dernier édifice construit sur la

parcelle. Il s'agit d'un bâtiment d'une surface au sol de 65 m² à deux grandes pièces et cave semi-enterrée, à fonction mixte d'habitation et de grange ou étable. Il semble avoir été construit entre la deuxième moitié du XVII^e et le début du XVIII^e s. L'apogée du nombre d'habitants à Courcy se situe entre la fin du XVIII^e s. et le premier quart du XIX^e s. juste avant l'exode rural général en France au milieu du XIX^e s. Ici, au début du XIX^e s., la division parcellaire est maximale avec six bâtiments et annexes accolées, et autant de cours présentes sur 1 700 m². C'est seulement dans le dernier quart du XX^e s. que le dernier bâtiment est arasé et que la parcelle devient alors un pré.

Fig. 1 – Vue aérienne de la partie nord de la fouille



Cliché : F. Levalet.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtFGjgeNOvS6>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtucgPxniIE2>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

Année de l'opération : 2015

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

AUTEURS

HÉLÈNE DUPONT

Inrap